



FORCES LMS



PARCOURS JE ME PREPARE A DEVENIR ENTREPRENEUR

30

FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne



DES APPORTS
THEORIQUES

en format PDF



DES TESTS
DE VALIDATION

pour valider vos acquis



Environ 13h30
pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Valider son envie d'entreprendre
- Choisir son statut juridique, fiscal et social
- Maîtriser les notions indispensables de droit, comptabilité et organisation d'entreprise

PUBLIC VISE

- Salariés qui veulent devenir indépendants en créant leur propre activité
- Tous ceux qui souhaitent se réaliser dans leur travail en gagnant plus

EXPERTS FORMATEURS

- Serial entrepreneur
- Conseils en créativité, stratégie de marque et finances
- Spécialiste en entrepreneuriat féminin
- Notaire
- Avocat

LES 30 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ Je comprends pourquoi entreprendre
- 2/ Je découvre les motivations à entreprendre
- 3/ Je liste mes raisons d'entreprendre
- 4/ Je veux gagner plus, j'entreprends
- 5/ Je suis prêt à travailler plus, j'entreprends
- 6/ Je comprends les apports d'un bilan de compétences dans le cadre d'une création d'entreprise
- 7/ Je comprends les apports de la VAE dans le cadre d'une création d'entreprise
- 8/ Je cherche mon idée d'entreprise
- 9/ Je comprends les déclics qui font passer du salariat à l'entrepreneuriat
- 10/ Aides et subventions 2023
- 11/ Je démissionne pour créer mon entreprise
- 12/ J'obtiens un financement Pôle Emploi pour créer mon entreprise
- 13/ Je choisis un incubateur et le convaincs de m'accueillir
- 14/ Je fais avancer mon projet d'entreprise
- 15/ Je choisis entre créer, reprendre ou intégrer une franchise
- 16/ Je définis mon projet d'entreprise
- 17/ Je vérifie la cohérence homme/projet de mon projet
- 18/ Je vérifie la cohérence de mon projet avec ma personnalité et mes compétences
- 19/ Je connais le secteur d'activité et le métier dans lequel je veux entreprendre
- 20/ J'étudie les tendances actuelles pour entreprendre dans l'économie traditionnelle
- 21/ Je passe du projet d'entreprise au business plan
- 22/ Je prends conscience des risques encourus par un dirigeant
- 23/ Je comprends l'importance de ma santé de dirigeant
- 24/ Je m'informe sur la responsabilité civile du chef d'entreprise
- 25/ Je m'informe sur la responsabilité pénale du chef d'entreprise
- 26/ Je réfléchis à créer une société
- 27/ Je veux entreprendre, ma famille est-elle d'accord ?
- 28/ Je modifie éventuellement mon régime matrimonial
- 29/ Je protège mon conjoint travaillant dans l'entreprise
- 30/ Je rends mon domicile insaisissable

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>